



AVIS PUBLIC

Dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 de la Ville de Dollard-des-Ormeaux

AVIS est donné de ce qui suit :

À sa séance qui se tiendra le 21 août 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil, au 12001, boulevard De Salaberry, le Conseil entérinera une demande de dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 aux fins de rendre l'immeuble suivant conforme aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*:

Immeuble affecté

Bâtiment au 148, rue Mozart, No de cadastre: 1 460 042, No de dossier: DM-130

Nature des dérogations

1. Permettre un retrait avant de 5,9 m (\pm 19 pi 4 po) au lieu du retrait avant minimal de 6,09 m (20 pi) pour le bâtiment principal; et
2. Permettre un retrait arrière de 1,16 m (\pm 3 pi 8 po) de la piscine creusée au lieu du retrait arrière minimal de 1,52 m (5 pi), et ce, pour la durée de vie utile de la piscine creusée.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 1^{er} août 2018.

SOPHIE VALOIS, Greffière